

Efficiency Criteria for Nationalized Industries: A Study of the Misapplication of Micro-Economic Theory, par ALEC NOVE. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1973, 147 p.

Public and Private Enterprises in Mixed Economies, par WOLFGANG FRIEDMANN (éd.). — COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, 1974, 410 p.

Marcel Boyer

Volume 52, Number 3, juillet–septembre 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800690ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800690ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Boyer, M. (1976). Review of [*Efficiency Criteria for Nationalized Industries: A Study of the Misapplication of Micro-Economic Theory*, par ALEC NOVE. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1973, 147 p. / *Public and Private Enterprises in Mixed Economies*, par WOLFGANG FRIEDMANN (éd.). — COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, 1974, 410 p.] *L'Actualité économique*, 52(3), 408–412. <https://doi.org/10.7202/800690ar>

Efficiency Criteria for Nationalized Industries : A Study of the Misapplication of Micro-Economic Theory, par ALEC NOVE. — UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1973, 147 pages.

Public and Private Enterprises in Mixed Economies, par WOLFGANG FRIEDMANN (éd.). — COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, 1974, 410 pages.

Le volume d'Alec Nove est une critique portant sur deux grands thèmes, le premier étant le mode de gestion des entreprises nationalisées, ou entreprises publiques, en Angleterre et le deuxième étant la théorie économique marginaliste. L'ouvrage comprend sept chapitres portant sur un diagnostic des entreprises nationalisées, les liens entre la micro-économie et le monde réel, une discussion des modes de gestion en Europe orientale, les relations entre la théorie et la pratique, les prix et les critères d'investissement, l'administration générale des entreprises nationalisées et, enfin, un septième chapitre présentant une fresque de la théorie économique des industries nationalisées et du socialisme.

Quant au livre de Wolfgang Friedmann, il contient une série de monographies sur l'environnement légal des entreprises à caractère public en France, en Italie, au Nigéria, en Turquie, au Royaume-Uni et aux États-Unis. L'ouvrage se termine par un chapitre du professeur Friedmann sur une comparaison internationale des entreprises publiques. Les deux ouvrages sont ainsi fort complémentaires du fait que Nove traite surtout d'aspects théoriques avec des applications au cas de l'Angleterre et que le volume édité par le professeur Friedmann traite du statut légal et de certaines relations économiques que l'on retrouve dans les entreprises publiques des pays cités précédemment.

Critiquer l'ensemble des modes de gestion des entreprises nationalisées ou publiques du monde occidental et en particulier en Angleterre est une entreprise louable mais fort difficile. Il ne faut pas se surprendre alors de

retrouver dans le volume d'Alec Nove une série de chapitres plus ou moins bien intégrés et plus souvent confus qu'autrement. Le professeur Nove réussit, par ailleurs, à couvrir dans un volume relativement court l'ensemble des arguments que l'on peut retrouver dans les discussions portant sur les entreprises publiques. On y retrouve une discussion des critères d'investissement des entreprises publiques et des problèmes que pose leur assujettissement aux règles du marché. L'auteur brosse aussi un tableau des divers processus de prise de décision à l'intérieur des entreprises nationalisées et, en particulier, ceux portant sur les subsides à accorder à des lignes de produits non rentables comme tels et étend son analyse au support d'industries soit décadentes soit tout simplement non rentables. On y trouve finalement une discussion des aspects de la théorie des systèmes susceptibles d'apporter une lumière nouvelle à la théorie micro-économique, spécialement en présence des externalités.

Il est certain que le lecteur initié aux problèmes de l'entreprise publique trouvera dans le volume d'Alec Nove matières à réflexion, en particulier vu la grande confusion dans laquelle la gestion de ces entreprises a pu être faite et continue de se faire aujourd'hui. Alec Nove nous suggère deux raisons pour cet état de fait. La première raison étant principalement une mauvaise compréhension de la théorie économique telle qu'élaborée depuis la découverte du marginalisme. Ainsi, l'auteur suggère qu'une mauvaise compréhension des phénomènes d'externalité a entraîné des prises de décision sur les modes de gestion commerciale des entreprises nationalisées tout à fait à l'encontre du bien commun. Il s'agit là, certes, d'une argumentation bien connue des économistes mais susceptible d'être une révélation pour plusieurs administrateurs des sociétés publiques. Il faut bien comprendre, ici, qu'il ne s'agit pas de tout rendre rentable à l'aide du phénomène des effets externes mais il faut bien reconnaître que ces données sont trop souvent laissées pour compte dans la gestion des entreprises publiques. Quand on pense que dans la majorité des cas la nationalisation ou la création de toutes pièces d'entreprises publiques repose sur une considération des effets externes des entreprises en question, il est curieux d'observer que ces arguments sont souvent oubliés une fois l'entreprise en opération. A ce sujet, le volume d'Alec Nove est susceptible d'être fort utile pour cerner le problème dont la société sera de plus en plus consciente, celui des interdépendances dans le système économique. Il est, par contre, regrettable qu'il ait laissé de côté l'ensemble des problèmes que posent les biens publics comme tels et les industries à rendement croissant qui sont aussi des entreprises toutes désignées pour être de caractère public. Ce phénomène des biens publics et des entreprises à rendement croissant pose une problématique toute différente, cependant, des phénomènes d'externalité. Il est regrettable à ce sujet qu'Alec Nove n'ait pas jugé bon de présenter aussi l'argumentation portant sur ces derniers cas.

La deuxième raison que donne Alec Nove de l'état de l'administration des entreprises publiques en Angleterre est une pauvreté relative de la théorie économique face à l'administration pratique des entreprises et en parti-

culier des entreprises publiques. A ce sujet, il n'est guère convaincant. Il semble ne retenir comme théorie économique que les aspects relativement fondamentaux et abstraits sauf pour y introduire le phénomène des externalités qui constitue le cœur de son ouvrage. Les économistes ont écrit beaucoup sur le phénomène des externalités, sur le phénomène des biens publics et sur le phénomène des rendements croissants mais il reste que l'expression des résultats que l'on retrouve dans les écrits spécialisés sont souvent difficiles à comprendre pour la majorité des praticiens de l'administration des entreprises publiques. S'il y a un besoin pressant de traduire en termes légaux, comptables et d'administration générale les résultats fondamentaux de la théorie micro-économique telle que développée depuis le début des années 1950 et portant en particulier sur la prise en compte des phénomènes dont nous parlons présentement, il reste que la théorie économique est beaucoup plus avancée à ce sujet que ne le laisse supposer l'auteur.

Le volume d'Alec Nove reste révélateur du besoin pressant que les économistes s'occupent de plus en plus de traduire en termes clairs et précis les résultats théoriques auxquels ils ont pu arriver. C'est à cette condition que les économistes retrouveront la place qui leur est due aux côtés des avocats, comptables et ingénieurs à la direction des entreprises et des entreprises publiques en particulier. Alec Nove ne nous laisse aucun doute à ce sujet et c'est pour lui un impératif que la recherche économique se poursuive afin d'en arriver à une théorie bien articulée de la politique micro-économique. Si l'auteur est parfois confus dans les distinctions qu'exigeraient la critique de la théorie elle-même et la critique de son application dans les entreprises, il reste que son volume devrait susciter un certain intérêt auprès à la fois des économistes, théoriciens ou autres, et des administrateurs des entreprises publiques.

Si la lecture du volume d'Alec Nove nous laisse un peu sur notre appétit en ce qui a trait au développement nécessaire de la théorie économique et à la collaboration éventuelle entre économistes, avocats, comptables, ingénieurs, dans la compréhension même du rôle et de l'administration d'une entreprise publique, le volume de Wolfgang Friedmann nous convainc de la nécessité d'une recherche multidisciplinaire sur ces sujets. Les études que l'on retrouve dans ce volume sont l'œuvre de professeurs de droit et portent, par conséquent, surtout sur les aspects légaux des entreprises publiques ou parapubliques dans les pays cités précédemment. On y trouve pour chacun des pays une discussion des différents types de corporations publiques et parapubliques allant d'une entreprise toute dépendante d'un ministère gouvernemental jusqu'à une société à capital partagé entre l'Etat et l'entreprise privée. L'étude du Dr. T.O. Elias sur le Nigéria est particulièrement intéressante car on y trouve l'ensemble des formules de coopération Etat-entreprise privée qui ont alimenté les débats publics des dernières années.

Chacune des études suit un plan similaire. En première partie, l'auteur nous présente les différents types légaux d'entreprises publiques ou parapubliques pour ensuite attaquer les problèmes de l'égalité entre les secteurs

public et privé sur les questions économiques et légales. Il discute ainsi des problèmes de concurrence entre le secteur privé et le secteur public, des problèmes constitutionnels que posent les privilèges et les avantages que le gouvernement peut accorder aux entreprises publiques au détriment des entreprises privées et, finalement, des problèmes que pose l'intégration internationale des entreprises publiques par rapport à l'intégration internationale des entreprises privées. Les auteurs font état des différentes conceptions du rôle de l'État à partir desquelles les divers types d'entreprises publiques ont été créés. Le rôle de l'État lui-même est sous-jacent à une conception de l'organisation de la société, de la notion de bien, du rôle du marché et des caractéristiques principales des techniques de production et de consommation. C'est à ce titre que le professeur Friedmann présente son volume comme une fresque non seulement légale mais aussi sociologique et économique, des problèmes de l'entreprise publique. Peu de modèles en théorie économique peuvent se vanter d'introduire des variables de caractère légal et d'étudier les interrelations entre ces variables légales, les prix, les quantités produites et échangées, les rémunérations, etc. Il ne suffit pas de dire que les phénomènes d'externalité, de bien public, de rendement croissant, justifient la nationalisation ou la création d'entreprises publiques, il faut aussi que la théorie économique se soucie des structures administratives et légales à l'intérieur desquelles les processus de prise de décision doivent être imaginés. C'est dans la mesure où la structure légale et décisionnelle des entreprises publiques sera conforme aux exigences que posent les caractéristiques particulières des biens ou des marchés sur lesquels ces entreprises portent, qu'elles rempliront le rôle social qui leur est assigné.

Le problème crucial de la concurrence entre le secteur public et le secteur privé, de façon à ce que l'allocation des ressources qui en résulte soit efficace ou optimale, pose tous les problèmes du préjudice aux industries privées et au commerce que peut poser l'existence d'entreprises publiques. L'intérêt public que l'on prétend défendre par la création d'entreprises publiques doit être défini de façon précise afin que l'arbitraire ne soit pas source de patronage de la part de l'État. Les attaques, trop souvent sans fondement, contre la notion de fonction d'utilité collective ne sont pas susceptibles de rapprocher l'économiste des praticiens de la science sociale et du droit. Les économistes ont beaucoup à apporter dans la définition des structures sociales devant gérer l'allocation des ressources. Le volume de Wolfgang Friedmann est certes révélateur à ce sujet des contributions importantes du droit à ce problème. Si les économistes veulent remplir le rôle social qui leur revient dans le façonnement des caractéristiques des entreprises publiques et des liens de ces entreprises avec l'ensemble de l'économie, ils devront se soucier davantage des variables légales et administratives et les introduire dans les modèles économiques. La théorie économique a déjà beaucoup à dire à ces sujets mais beaucoup de recherches doivent être entreprises afin de rendre plus opérationnels les différents résultats, connus ou à développer, portant sur l'économie publique. Il nous semble à ce sujet que le temps est venu de créer des

équipes multidisciplinaires groupant des spécialistes de l'économie, de la comptabilité, de l'administration, du génie et du droit afin que la recherche sur ces phénomènes ne soit plus la chasse gardée de différentes disciplines telle qu'on la connaît actuellement. Les deux volumes, celui de Nove et celui de Friedmann, pourraient être fort utiles pour amorcer une telle collaboration.

Marcel BOYER
Université de Montréal